

MEDIAPART

2008

Seize ans
d'indépendance

2024

MEDIAPART

**l'info
part
de là**

Sommaire

L'édito	4
L'année 2023	6
Les newsletters	9
Les États généraux de la presse indépendante	10
Mediapart en justice	12
Les nouveaux formats	16
Chiffres	23

Passage de témoin

Les cofondateurs de Mediapart (François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel et Marie-Hélène Smiejan) ont veillé à organiser en bon ordre la transmission de l'avenir de notre journal à son équipe. Après la sanctuarisation en 2019 de l'indépendance de Mediapart au sein du Fonds pour une presse libre (FPL) et la désignation en 2023 de Cécile Sourd comme directrice générale, succédant à la cofondatrice Marie-Hélène Smiejan, ce passage de témoin s'est achevé début 2024.

Le 14 mars 2024, à l'issue d'un processus qui a associé l'ensemble des salarié-es de Mediapart, Carine Fouteau est devenue présidente et directrice de publication de Mediapart.

Membre de l'équipe éditoriale depuis notre création en 2008, cette journaliste succède au cofondateur Edwy Plenel qui, conformément à nos statuts, a proposé son nom à notre conseil d'administration, lequel a approuvé ce choix à l'unanimité de ses membres.

L'édito

Notre mission d'informer, vos raisons d'espérer



Un petit personnage illustre de façon poignante les temps sombres que nous traversons. C'est l'*Angelus Novus*, un tableau de Paul Klee, dessiné à l'encre et au fusain, acheté par le philosophe Walter Benjamin, aujourd'hui exposé dans un musée de Jérusalem. Il représente une sorte d'ange désarticulé aux ailes déployées et aux yeux écarquillés. Tel un messenger, il regarde, et nous avec, quelque chose qui l'effraie, un avenir incertain rempli des horreurs du passé.

Je le convoque ici comme un totem, car, à sa manière fragile et défensive, il nous alerte. Vous, lectrices et lecteurs, le savez, puisque vous en faites l'expérience dans votre vie quotidienne : nous sommes entrés collectivement dans une époque plus instable que jamais, de régressions des droits et de catastrophe climatique. Les guerres en Ukraine et à Gaza déstabilisent la planète, le capitalisme mondialisé n'en finit plus de fragiliser des pans entiers de la société, les multinationales climaticides s'enrichissent en détruisant nos ressources, les migrant-es périssent à nos frontières, le racisme sous toutes ses formes détruit des vies, la menace de l'extrême droite n'a jamais été aussi pressante, la corruption détruit le pacte démocratique, les femmes meurent toujours en masse sous les coups de leurs conjoints... Les vents contraires sont violents et se traduisent, dans le secteur des médias, par une extrême droitisation et une brutalisation du débat public.

Et pourtant, il n'y a pas de fatalité et nous avons des raisons d'espérer : les temps sont aussi aux prises de conscience, aux mobilisations, aux résistances et aux bifurcations, notamment de la jeunesse sur les questions de genre et d'écologie. Face au cynisme des puissants, la société regorge d'initiatives. Alors que nos modes d'existence sont bouleversés, de nouvelles formes de vie s'inventent, des liens se tissent, des alternatives s'organisent.

Mediapart est plus que jamais en phase avec cette quête d'égalité des droits, de justice sociale, de sobriété et de transparence dans la vie publique. Nous partageons les mêmes préoccupations : comment mieux habiter notre planète, comment mieux respirer, comment mieux nous nourrir, comment fabriquer ensemble du commun.

Et nous sommes convaincu-es que notre démarche journalistique, exigeante, honnête et engagée, est à même d'aider nos lectrices et nos lec-

teurs à comprendre le monde, à intervenir dans le débat démocratique et à agir en étant solidaires. En révélant ce qui est caché, nié ou ignoré, nous remplissons notre mission d'intérêt public qui est de placer les gouvernant-es face à leurs responsabilités et de rendre visibles les invisibles.

C'est dans ce moment charnière qu'une nouvelle équipe prend le relais des fondateurs de ce journal à la destinée extraordinaire, qui, en seize ans, a su s'imposer comme un contre-pouvoir incontournable dans l'espace politico-médiatique français. Après François Bonnet, Laurent Mauduit et Marie-Hélène Smiejan, c'est aujourd'hui au tour d'Edwy Plenel de passer la main et de me confier les fonctions de président et directeur de la publication qu'il occupait depuis 2008. Cette étape, qui a été préparée de longue date, s'écrit en accord avec nos valeurs, qui ont toujours placé l'intelligence collective au-dessus des aventures personnelles.

Avec Cécile Sourd (directrice générale), Lénia Bredoux et Valentine Oberti (directrices éditoriales), Fabrice Arfi (coresponsable du pôle enquête et membre du conseil d'administration), Stéphane Alliès (responsable du central d'édition), Renaud Creus (directeur communication), Olivier Grange-Labat (directeur produit et technique), Cédric Lepécuchelle (directeur abonné-es) et Julie Sockeel (directrice marketing), nous sommes prêt-es à écrire la suite, car nous savons pouvoir compter sur une équipe incroyablement talentueuse et soudée de 135 salarié-es, parmi lesquelles 70 journalistes.

Notre ambition est intacte : pousser toujours plus loin les potentialités de notre modèle d'indépendance économique, seul à même de garantir notre totale indépendance éditoriale ; faire vivre notre héritage de radicalité démocratique et journalistique ; avoir de l'impact en provoquant des réformes, voire des ruptures, grâce à nos révélations ; donner du sens au monde qui nous entoure.

Dans le sillage des fondateurs, nous poursuivons l'aventure à notre manière, celle d'une nouvelle génération, conduite par des femmes, et d'une équipe, diverse et plurielle, qui cherche la vérité des faits avant toute chose et assume résolument les engagements d'un journal qui à la fois dérange et rassemble.

De la corruption à l'extrême droite en passant par l'écologie, les violences de genre, les discriminations ou encore la santé, nous élargissons nos terrains d'enquête. Alors que Mediapart engage une nouvelle phase de développement, de consolidation et d'émancipation, nous espérons, par la fiabilité de nos informations, vous aider à y voir clair, à frayer votre chemin, à faire entendre votre voix. Nous entendons profiter de ce moment solennel et inédit de notre histoire pour vous convaincre, toujours plus nombreux, de nous rejoindre et de nous faire confiance en vous étant utile.

Carine Fouteau

Présidente et directrice de la publication

L'année 2023

En 2023, Mediapart a fêté ses quinze ans d'existence, et l'a fait savoir dans quinze villes de France et à Bruxelles, où son festival itinérant a permis à l'équipe de rencontrer ses abonné-es et d'échanger avec elles et eux sur sa vision du journalisme et sur sa couverture de l'actualité. Avec toujours cette volonté de diversifier ses formats et ses angles pour toucher le plus grand nombre, nous avons décidé d'offrir à nos lectrices et lecteurs une rétrospective de cette année, compilant ses événements marquants et la façon dont Mediapart a choisi d'y poser son regard.

Nos grands reportages, nos grandes séries ou dossiers, nos enquêtes au long cours ainsi que nos révélations et leur impact, nos émissions spéciales en vidéo, nos podcasts, nos portfolios... **Retrouvez notre regard sur l'année 2023**, ses nœuds internationaux comme ses crises françaises (violences policières ou sexuelles, actualité politique et corruption, marche économique du monde, luttes sociales, chaos climatique et migrations).

Scannez ce code QR
pour accéder à notre rétrospective
de l'année 2023.



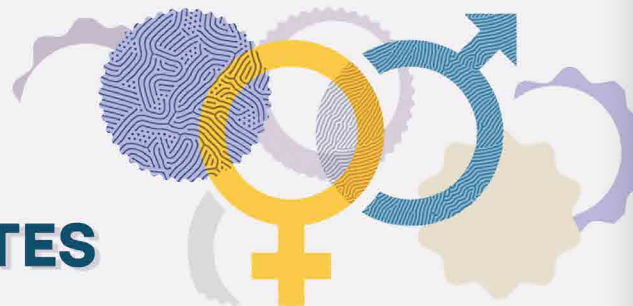
MEDIAPART

In Extremis

La newsletter sur les extrêmes droites

MEDIAPART

LA LETTRE POUR TOUS-TES



MEDIAPART

La lettre politique



MEDIAPART

LA LETTRE ENQUÊTE



MEDIAPART

La Lettre écologique



Une offre de newsletters enrichie

Mediapart a lancé depuis quelques années plusieurs newsletters pour accompagner l'actualité.

La dernière : In Extremis. La newsletter Mediapart sur les extrêmes droites.

L'extrême droite est désormais un bruit de fond quotidien. Ses idées se sont installées dans les moindres recoins de nos habitudes. Elles saturent l'espace politique et grignotent nos institutions. Elles courent les plateaux de télévision et infusent toutes les strates de la société. Elles gagnent du terrain en France, en Europe et dans le monde.

Pour comprendre les conséquences politiques, sociales ou culturelles de cette offensive, découvrir des personnages de l'ombre et des histoires méconnues, ou encore suivre les mobilisations antifascistes, retrouvez chaque mois nos enquêtes, nos reportages et nos analyses dans la newsletter gratuite In Extremis.

Mais aussi :

La lettre écologie, qui est à retrouver un mercredi sur deux

La lettre politique, tous les lundis

La lettre enquête, à lire tous les week-ends

La lettre pour tous-ttes, qui paraît un jeudi sur deux

La lettre du Club, chaque vendredi

La lettre Vidéos, tous les dimanches

Ainsi que :

- **L'alerte.** Les informations qui ne peuvent attendre
- **La lettre quotidienne.** Chaque soir, les principaux articles et billets de blog
- **L'hebdo.** Chaque vendredi, l'actualité de la semaine commentée par la rédaction
- **Mediapart English Newsletter.** Mediapart reports in english

Et aussi : les informations et offres promotionnelles, les invitations de Mediapart, les informations des partenaires de Mediapart.

États généraux de la presse indépendante

Après deux mois de discussion et les réunions de quatre groupes de travail, **les États généraux de la presse indépendante ont soumis mercredi 29 novembre 59 propositions de réforme de la presse et de notre système d'information.** Cette initiative, proposée début octobre par le **Fonds pour une presse libre**, est une réponse aux États généraux de l'information présidentiels, officiellement lancés le 3 octobre par l'Élysée.

Cette démarche officielle nous a inquiétés à plusieurs titres. La méthode politique choisie n'est pas la bonne : nommer une commission dans des conditions obscures, selon des critères inconnus et dans le secret du pouvoir élyséen ne confère aucune légitimité ; formuler un ordre du jour vague parce que terriblement vaste, alors que les urgences s'accumulent depuis des années... ; fixer un calendrier interminable puisque cette initiative présidentielle est censée déboucher sur un rapport (un de plus ?) à l'horizon du mois de juin... Enfin, le pouvoir suprême prétendant réformer « le contre-pouvoir », cela fait sourire ou protester.

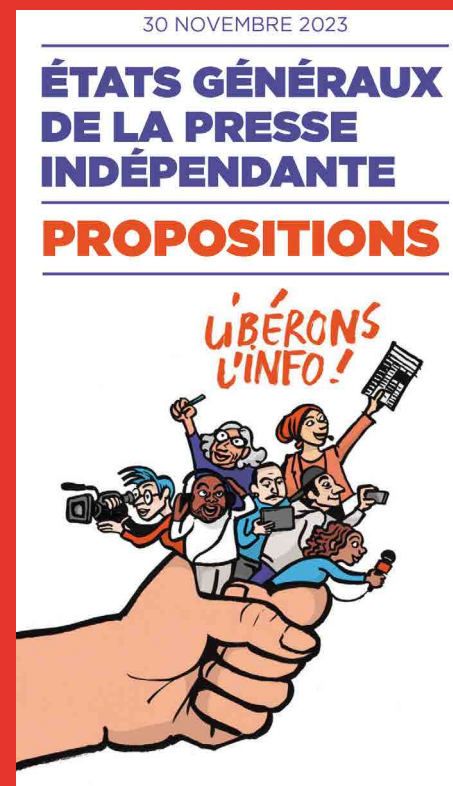
Cent médias indépendants et organisations, syndicats de journalistes (SNJ, SNJ-CGT), collectifs de journalistes (Informer n'est pas un délit, Profession pigiste, etc.), associations de défense des droits (Sherpa, Maison des lanceurs d'alerte, etc.), associations de défense de la liberté d'informer (Un bout des médias, Fonds pour une presse libre, Acrimed, etc.), ont donc décidé de se réunir. Pour construire d'autres états généraux, ceux d'une presse indépendante au service des citoyennes et citoyens.

C'est une initiative rare, exceptionnelle même, tant il ne s'agissait pas pour ces cent participants de mettre seulement leur signature sous un texte, mais de tenter de construire ensemble, malgré leur diversité et leurs désaccords légitimes, une plateforme commune de réformes urgentes et indispensables. Pas pour nous, journalistes. Mais pour l'ensemble de nos publics, pour défendre et renforcer cette liberté fondamentale qui est le droit de

savoir de chacune et chacun, celui de connaître toute information qui relève de l'intérêt public.

Une consultation en ligne a été organisée durant trois jours, du 24 au 27 novembre, pour valider ou exprimer des désaccords sur les propositions soumises. Le résultat est là : 59 propositions réunies dans un livret numérique.

Ces propositions ont été détaillées et débattues lors de la grande réunion publique organisée le 30 novembre, à Paris, à voir en streaming vidéo. Cette réunion est suivie d'événements et débats organisés les semaines suivantes en régions, à Lille, Strasbourg, Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Clermont-Ferrand ou Vire.



Mediapart en justice

Mediapart défend régulièrement son travail journalistique devant le tribunal judiciaire dans le cadre de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, véritable « code de la route » de l'expression journalistique et citoyenne.

Ce tribunal indépendant et impartial est, en effet, chargé par la loi de protéger le droit du public d'être informé sur des sujets d'intérêt général en appréciant, suivant un subtil contrôle de proportionnalité, si des abus de cette liberté auraient été commis.

Mediapart, dont la défense est principalement assurée par le cabinet Seattle Avocats, ainsi que, pour certains dossiers, par Me Jean-Pierre Mignard, a été confronté à environ trois cents procédures judiciaires depuis sa création en 2008.

À ce jour, cinq condamnations pénales définitives ont été prononcées à notre égard pour :

- **une erreur matérielle** dans un article rectifiée dès sa connaissance ;
- **un délai** pour le contradictoire insuffisant ;
- **des propos contestés** d'une interview ;
- **un droit de réponse** qui n'a pas été publié dans les délais impartis ;
- **une base factuelle** jugée insuffisante.

La Cour de cassation a rejeté notre pourvoi contre une décision d'appel ayant retenu l'existence d'une faute civile au préjudice de Nathalie Baylot dans un article publié en 2016 concernant l'affaire dite « Adama Traoré ». Nous avons obtenu une décision de relaxe en première instance dont le procureur n'avait pas relevé appel.

Cette défense judiciaire représente, pour Mediapart, un coût annuel d'environ 250 000 euros et un temps important pour nos équipes.

Ces procédures sont un moment essentiel pour faire valoir la qualité de nos enquêtes.

Le directeur de la publication de Mediapart, légalement responsable du contenu éditorial du journal en ligne, et nos journalistes sont toujours présents lors des audiences pour justifier de l'intérêt général des révélations et informations publiées et du caractère sérieux du travail d'enquête journalistique réalisé.

Nous soutenons de manière quasi systématique la vérité des faits supposés diffamatoires par la production d'une offre de preuves, moyen de défense qui n'est, de manière générale, que très exceptionnellement retenu par les juges, non pas pour des raisons tenant à l'inexactitude des faits révélés par nos enquêtes, mais du fait de ses conditions jurisprudentielles d'admission.

Nous opposons, en conséquence, notre « bonne foi » reposant sur la démonstration du fait que notre article représente pour le public un sujet d'intérêt général, que nous disposions au moment de la publication de l'article d'une base factuelle sérieuse et suffisante, que nous avons respecté le contradictoire, que nous avons été prudents et modérés dans l'expression et que nous n'avons pas, vis-à-vis des personnes citées, d'animosité personnelle.

Certaines procédures sont actuellement pendantes devant la cour d'appel de Paris telles que celles engagées par Patrick Tondat, directeur général adjoint des services chargé du pôle lycées au sein du conseil régional d'Île-de-France, par Olivier Kabongo (affaire dite « Congo hold-up ») et par Claude Atcher, argentier du rugby français. Dans l'ensemble de ces procédures, Mediapart avait été relaxé devant le tribunal judiciaire de Paris.

À la suite de la révélation de l'espionnage d'Edwy Plenel et Lenaïg Bredoux par le Maroc grâce au logiciel israélien Pegasus, le Maroc a été jugé irrecevable à agir en diffamation contre nous. Cette procédure est actuellement soumise à la Cour de cassation, qui a d'ores et déjà rejeté la question prioritaire de constitutionnalité du Royaume du Maroc, et statuera sur le fond de ce dossier dans le courant de l'année.

Mais, depuis peu, et cela mérite d'être signalé, Mediapart est contraint de saisir la justice.

En effet, dans le but de fragiliser le messenger plutôt que le message lui-même, et de restreindre le droit de savoir du public, Mediapart se trouve de plus en plus souvent victime de comportements susceptibles de recevoir des qualifications pénales.

Assurant la protection de nos journalistes et salarié·es et afin de répondre à ces faits d'une particulière gravité par le seul moyen démocratique dont nous disposons, nous avons pris, à plusieurs reprises, la décision de saisir le procureur de la République.

C'est ainsi que Mediapart a déposé près d'une dizaine de plaintes et/ou signalements auprès du procureur de la République pour, entre autres, des faits de menace de mort ou encore des surveillances illicites dont certains de nos journalistes ont été victimes.

Enfin, dans l'affaire dite des « cartons suisses », la justice a condamné sévèrement, à des peines de quatre et trois ans d'emprisonnement, les deux auteurs de la tentative d'escroquerie qui avaient déposé à plusieurs reprises des milliers de documents bancaires étrangers dénonçant une prétendue fraude fiscale auprès des douanes et du fisc français, ainsi qu'auprès de Mediapart. La vigilance de nos journalistes avait permis d'identifier la fausseté des documents remis. Les prévenus ont interjeté appel de cette décision.

Ces tentatives d'intimidation ne mettront pas de terme à notre mission journalistique, convaincus que nous sommes, comme le rappelait Albert Londres, de l'importance « de mettre la plume dans la plaie » et de bénéficier d'une presse indépendante et libre, « chien de garde » de nos sociétés démocratiques, selon la Cour européenne des droits de l'homme.

Les nouveaux formats

De l'enquête au procès : les grandes affaires de Mediapart en podcast

Certaines des enquêtes journalistiques de Mediapart deviennent des enquêtes judiciaires. Parce que certains des faits que nous révélons contreviennent à la loi. Souvent, des années plus tard, arrive le temps du procès, sorte de point final d'une affaire. Mais les premières révélations semblent loin. Et le grand public a même parfois oublié que tout a commencé grâce au travail des journalistes. Comment ont-ils su ? Comment ont-elles vérifié ? Ont-ils douté ? Ont-elles des regrets ? Dans cette série de podcasts, les journalistes de la rédaction vous disent tout. Ou presque.

« Enquête de sens » avec le Seuil

À l'occasion des 15 ans d'existence du journal, les éditions du Seuil et Mediapart se sont associés et ont lancé la collection « **Enquête de sens** », qui traite des grandes questions qui se posent avec acuité à nos sociétés contemporaines.

Quatre ouvrages sont déjà parus dans cette collection.

- **La Haine ordinaire. Des vies percutées par le racisme**, un ouvrage collectif dirigé par Mathilde Mathieu paru le 5 mai 2023.
- **Mediapart. 15 grandes enquêtes**, 15 enquêtes emblématiques et qui ont marqué la société reprises, synthétisées et approfondies pour les 15 ans de Mediapart, dirigé par Fabrice Arfi et Michaël Hajdenberg, paru le 2 juin 2023.
- **#MeToo. Le combat continue**, qui éclaire les avancées de ce mouvement global, et les régressions en réaction à celui-ci, un ouvrage collectif dirigé par Lénaïg Bredoux, paru le 20 octobre 2023.
- **Le mensonge Total. Enquête sur un criminel climatique**, un ouvrage de Mickaël Correia qui revient sur le géant pétrolier, paru le 1^{er} mars 2024.



→ Nouvelle collection « **Enquête de sens** »



→ Illustration de **Thibaut Soulié**



→ **La Revue dessinée-Mediapart**
144 pages, 18 euros

Et vous trouvez ça drôle ? Soulié sur Mediapart

Une fois par mois, le dessinateur Thibaut Soulié s'illustre sur Mediapart. Il ne s'agit pas de dessins de presse à proprement parler, mais d'une réflexion sur leur fabrique.

Les enquêtes de Mediapart en bande dessinée 2024

Pour la troisième année consécutive, *La Revue Dessinée* et Mediapart s'associent pour une édition spéciale proposant une sélection d'enquêtes dessinées. Au sommaire du dernier numéro :

Les copains d'abord

Où sont passés les deniers publics du fonds Marianne, lancé en grande pompe par Marlène Schiappa ?

Arrête-moi si tu veux

20 mars 2023 : frappés et interpellés pour avoir... manifesté.

Un piège sordide

Comment le maire adjoint de Saint-Étienne Gilles Artigues a été victime d'un odieux chantage autour d'une vidéo.

Aux frais de la région

En Auvergne-Rhône-Alpes, quand Laurent Wauquiez reçoit pour ses « dîners des sommets », les finances publiques trinquent.

Pacte avec le diable

En Syrie, le cimentier Lafarge a vendu son âme aux groupes djihadistes, comme Daech, par cupidité.

Les semeurs de trouble

Plongée dans l'univers des petites mains de la désinformation, bras armé d'un business florissant.

Chroniques de la haine ordinaire en ligne

Trois courts récits comme autant de témoignages d'un fléau qui n'a rien de virtuel.

Guet-apens, des crimes invisibles est diffusé sur Mediapart.

Fruit d'une enquête de plusieurs mois, ce film documentaire révèle l'ampleur d'un phénomène qu'on pouvait croire disparu : les pièges, parfois mortels, qui ciblent des homosexuels sur des applications ou des lieux de rencontre. Dix ans après la loi ouvrant le mariage aux couples de même sexe, il démontre la persistance de l'homophobie en France. Il interroge aussi la façon dont la police et la justice répondent à ces agressions.

La voix du film est assurée par Eddy de Pretto, chanteur engagé contre l'homophobie.



*Abonnez-vous
à Mediapart
à partir de 1€*

Soutenez le premier quotidien en ligne 100% indépendant,
sans financement public ou privé.

Mediapart 2023 en chiffres

Alors qu'il entre dans sa dix-septième année, Mediapart affiche des résultats qui confirment la solidité de son modèle économique ne reposant que sur le soutien et la fidélité de ses lectrices et lecteurs, 98 % de nos recettes provenant de l'abonnement. Aujourd'hui, nous comptabilisons près de 220 000 abonnés.

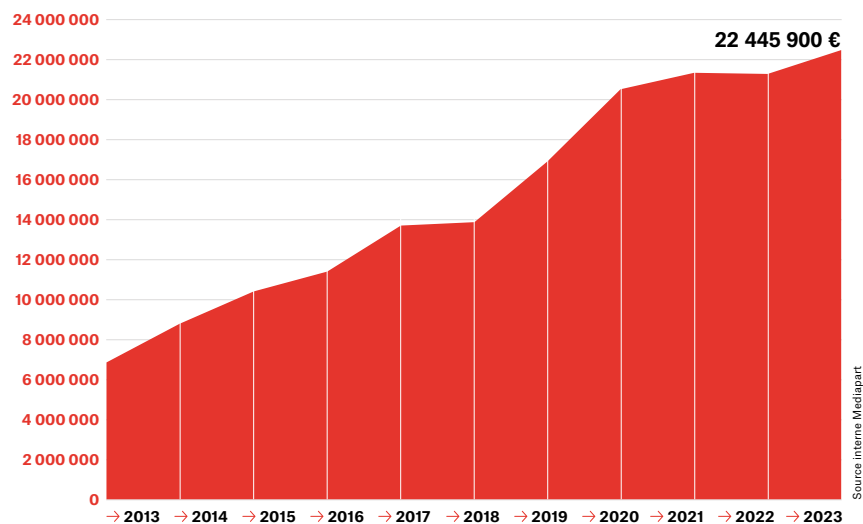
Zéro subvention

Conformément à ses engagements depuis 2010, Mediapart ne sollicite ni ne perçoit de subvention, que ce soit auprès de fonds publics (Fonds stratégique pour le développement de la presse) ou auprès de fonds privés (Google, Facebook, Microsoft, etc.).

Dates clés

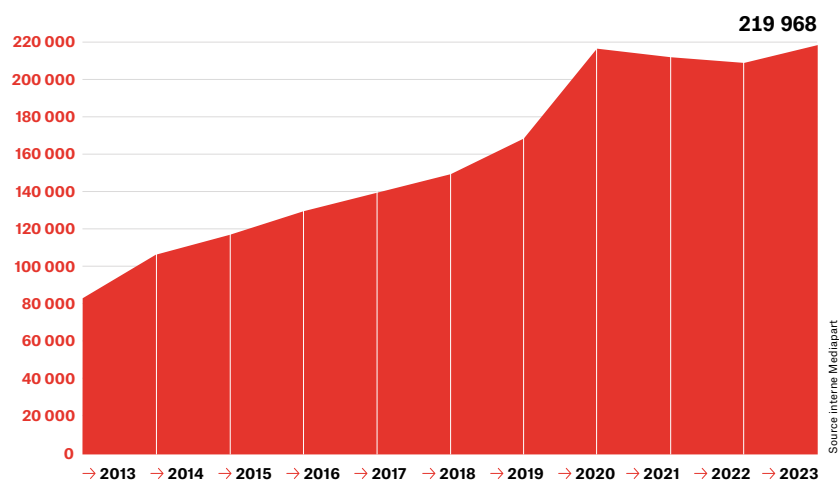
16 mars 2008 → Lancement de Mediapart
Automne 2010 → Point d'équilibre
2 décembre 2011 → Première émission « En direct de Mediapart »
31 décembre 2011 → Première année bénéficiaire
25 septembre 2014 → Mediapart a 100 000 abonnés
8 novembre 2016 → Lancement du Studio de Mediapart
16 et 17 mars 2018 → Le premier festival de Mediapart réunit plus de 2 500 personnes à Paris
15 octobre 2019 → Mediapart rend son indépendance irréversible en logeant 100 % de son capital dans une structure à but non lucratif : le fonds de dotation « Fonds pour une presse libre »
Avril 2020 → Mediapart a 200 000 abonnés
17 décembre 2020 → Adoption des nouveaux statuts et désignation d'un nouveau conseil d'administration pour Mediapart
Décembre 2021 → Nouvelle formule de Mediapart
Février 2022 → *Media crash* au cinéma
Année 2023 → La tournée des 15 ans de Mediapart rassemble plus de 7 000 personnes
14 mars 2024 → Edwy Plenel quitte la présidence. Carine Fouteau prend sa succession

Évolution du chiffre d'affaires annuel



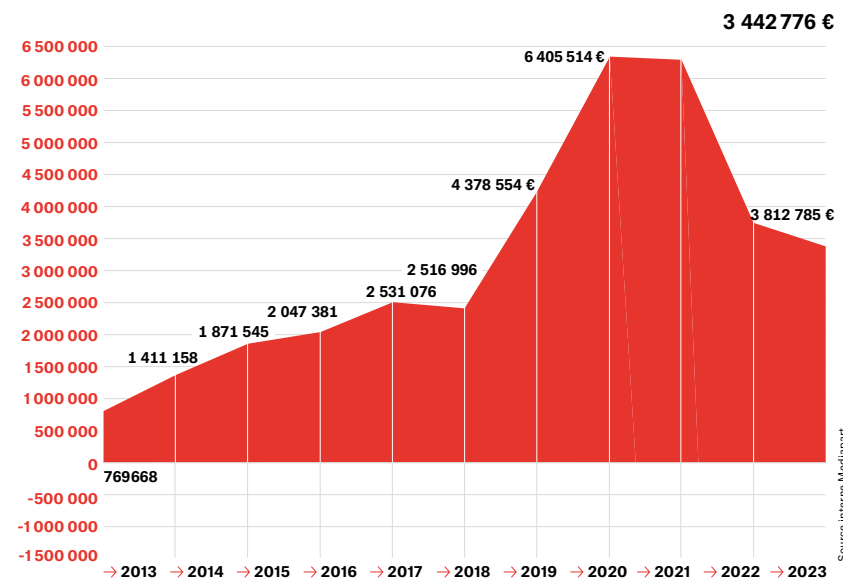
Évolution des abonnements

→ Abonnements individuels et collectifs* (219 968),
dont abonnements individuels (218 882)

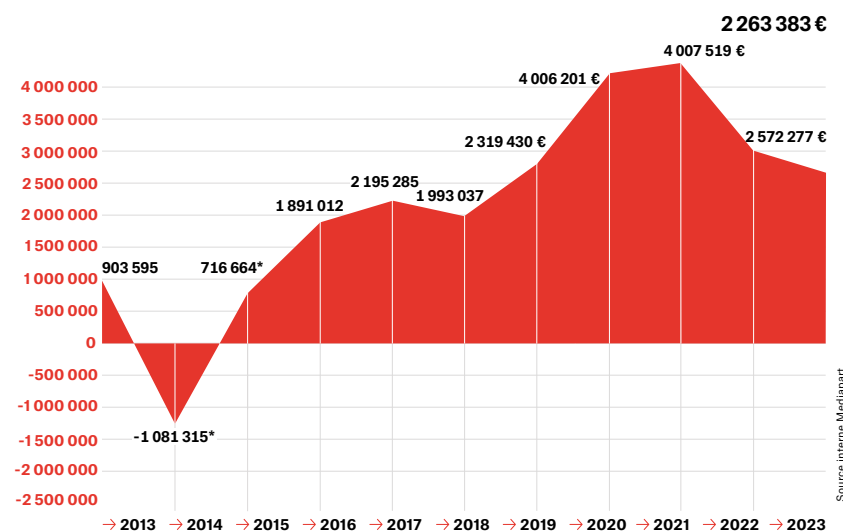


* Établissements d'enseignement, entreprises, collectivités

Résultat courant 2013-2023



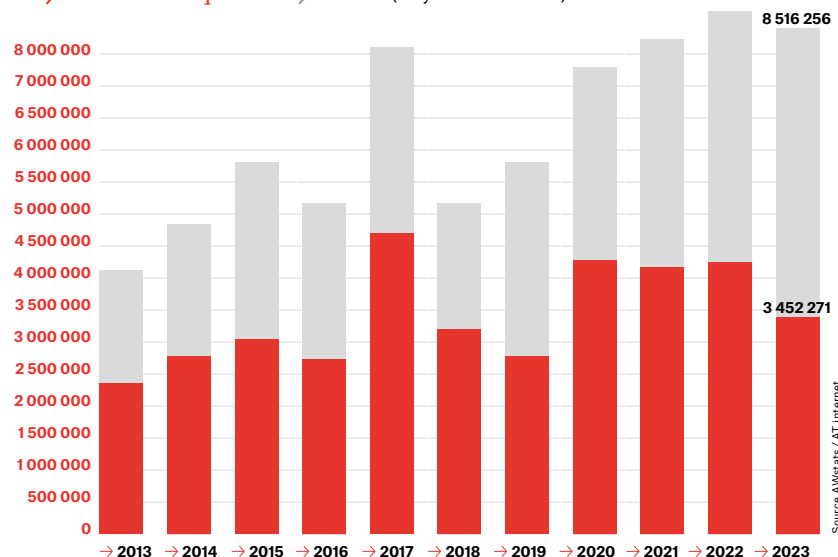
Résultat net



*Dont provision de 4,7 millions d'euros pour contentieux fiscal TVA presse en 2014 et 2015

Évolution de l'audience

→ Visiteurs uniques → Visites (moyenne mensuelle)



Visites sur l'appli mobile

→ Visiteurs uniques → Visites (moyenne mensuelle)



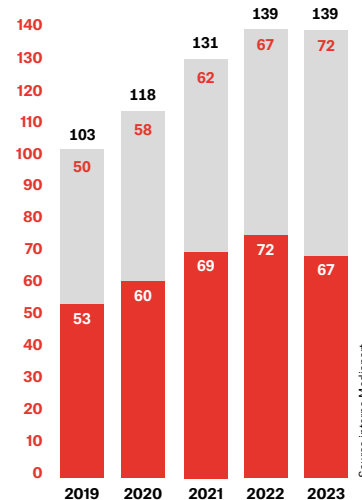
218 350



2 587 056

Politique sociale de Mediapart

→ Femmes → Hommes



Répartition effectif

Source interne Mediapart

Mediapart travaille depuis seize ans à améliorer constamment ses pratiques en tant qu'entreprise, pour continuer à être cohérent avec ses valeurs, ses écrits et ses actes. Parmi les faits notables de sa politique sociale :

- **Un dialogue social** constructif qui s'est étoffé avec une seconde délégation syndicale et l'arrivée de nouveaux-elles élu-es au CSE avec cette année deux élu-es journalistes pigistes, une communication fréquente à l'ensemble de l'ensemble de l'équipe sur les sujets intéressant le collectif ;

- **Une politique salariale** empreinte de valeurs fortes : en 2023, application d'une inflation de 6,2% à l'ensemble des salaires, revalorisation du tarif feuilleton pigistes de 11,2% par rapport à 2022, écart de 3,04 entre le plus haut et le plus bas salaire ;

- **Une note de 99/100** à l'indicateur d'égalité professionnelle femme-homme en 2023 ;

- **Une politique de prévention** des risques riche et évolutive en fonction des enjeux ;

- **Un engagement financier** continu pour la formation régulière des salarié-es de l'entreprise, avec un prisme important sur l'écologie qui sera renouvelé sur les prochaines années. Un maintien des fondamentaux du journal : qualité de vie au travail, lutte contre les discriminations sous toutes leurs formes ;

- **Une attention soutenue** aux conditions du travail et au bien-être des salarié-es, *via* l'organisation d'entretiens réguliers et la mise en place de nouveaux accords ;

- **Une politique de recrutement** attentive aux diversités et cherchant à essaimer les bonnes pratiques dans d'autres médias.

Ensemble des salarié·es CDI/CDD de Mediapart au 31/12/2023

Éditorial

Yunnes Abzouz
Stéphane Alliès
Fabrice Arfi
Armel Baudet
François Bougon
Justine Brabant
Nejma Brahim
Lénaïg Bredoux
Sarah Brethes
Alexandra Buisseret
Sébastien Calvet
Guillaume Chaudet-Foglia
Joseph Confavreux
Caroline Coq-Chodorge
Mickaël Correia
Cécilia Davoine
Mathieu Dejean
Géraldine Delacroix
Lucie Delaporte
Michel Deléan
Jean-François Demay
Rachida El Azzouzi
Fabien Escalona
Carine Fouteau
Bérénice Gabriel
Livia Garrigue
Mathilde Goanec
Romaric Godin
Clémentine Granier
Pauline Graulle
Christophe Gueugneau
Michaël Hajdenberg
Cécile Hautefeuille
Sophie Hofnung
Jérôme Hourdeaux
Donatien Huet
Dan Israel
Sabrina Kassa
Younni Kezzouf
Zeina Kovacs
Ludovic Lamant
Karl Laske
Jade Lindgaard
Mathieu Magnaudeix

Manuel Magrez
Dominique Martel
Mathilde Mathieu
Célia Mebroukine
Camille Monnier
Valentine Oberti
Martine Orange
Pascale Pascariello
Nicolas Pernet
Antoine Perraud
David Perrotin
Yann Philippin
Edwy Plenel
Camille Polloni
Ilyes Ramdani
Sophie Rostain
Antton Rouget
Bertrand Rouziès
Ellen Salvi
Adama Sissoko
Matthieu Suc
Mathias Thépot
Marine Turchi
Faïza Zerouala
Khedidja Zerouali

Produit et technique

Ahcène Amrouz
Jeremy Barthe
Fabrice Bentz
Jacques Billard
Kate Bompard
Jamal Boukaffal
Celeste Bronzetti
Yan Buatois
Hélène Cluzeau
Reginald Costa
Chrystelle Coupat
David Desbouis
Boubacar Diakhite
Ludovic Gonthier
Olivier Grange-Labat
Camille Jacques
Nelson Kontogom

Maxime Loliée
Alexandre Mimran
Patrick Nhoutyvanisvong
Vincent Pomageot
Eric Redon
Gilles Roustan
Simon Toupet
Séverine Wiltgen
Yassine Zouggari

Marketing

Clara Cerdan
Tam Kien Duong
Stéphanie Frick
Philippe Locteau
Olivia Plecy
Julie Sockeel
Roxane Thebaud
Justine Vernier

Communication

Muriel Campistol-Torres
Renaud Creus
Claire Denis
Anaïs Ferrer
Jeanne Gasnier
Gaëtan Le Feuvre
Vincent Morel
Tarik Safraroui

Relation abonnés

Charline Boussiquet
Alexandre Brunet
Damien Gauvin
Samuel Hunt
Fanny Jean
Elsa Lalet
Nicolas Lefol
Cédric Lepecuchelle
Ea Pericat
Tiphaine Rigaud
Marianne Roux
Emmanuelle Sammut

Gestion/finance/RH

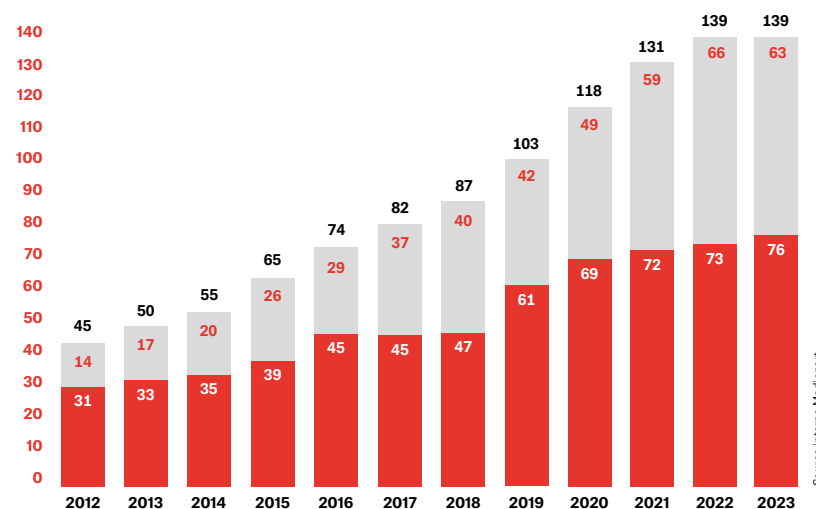
Angélique Bourgeois
Céline Brizard
Simon Gamelon
Louis Hammel

Delhia Ikhlef
Maxime Lefebure
Sophie Leperrier
Laura Seigneur

Cécile Sourd
Hélène Vandembilcke

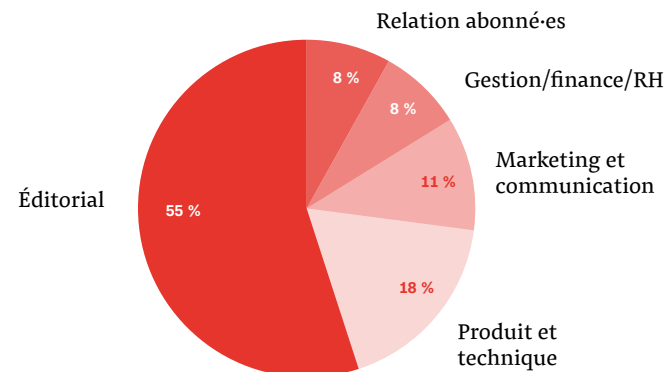
Évolution de l'effectif

→ Journalistes → Services opérationnels



Il inclut une reconstitution de l'ETP représenté par le travail des journalistes rémunérés à la pige.

Répartition des pôles



Bilan 2019-2023

Actif en €	2023	2022	2021	2020	2019
Actif immobilisé	2 286 016	3 037 427	3 232 224	1 496 373	1 284 011
Actif circulant	13 847 162	12 605 637	13 203 583	14 560 142	17 216 808
Total	16 133 178	15 643 064	16 435 807	16 056 515	18 500 818

Compte de résultats 2019-2023

	2023	2022	2021	2020	2019
Produits d'exploitation	22 803 418	21 936 024	22 274 292	20 851 393	17 289 452
Charges d'exploitation	19 413 284	18 166 651	16 006 760	14 363 946	12 761 046
Résultat d'exploitation	3 390 134	3 749 373	6 267 532	6 487 447	4 528 406
Produits financiers	68 819				
Charges financières			81 933	149 852	
Résultat financier	68 819		81 933	149 852	
Bénéfice attribué	-15 411				
Perte supportée	766				
Résultat courant	3 442 776	3 812 785	6 296 753	6 405 514	4 378 554

Passif en €	2023	2022	2021	2020	2019
Capitaux propres	3 702 776	3 783 723	4 794 839	4 367 545	6 909 286
Autres fonds propres					
Provisions pour risques et charges	4 773 898*	4 773 988*	4 770 989*	4 770 989*	4 697 695*
Dettes à court terme	7 656 413	7 085 351	6 869 978	6 917 981	6 893 838
Total	16 133 178	15 643 064	16 435 807	16 056 515	18 500 818

*dont 4 770 989€ objet du contentieux avec l'administration fiscale relatif au taux de TVA de la presse, répartis en 3 348 233€ en différentiel de droit, 1 349 462€ pour pénalités de mauvaise foi et 13 294€ pour intérêts de retard complémentaire. Le différentiel de TVA pour les années 2008 à janvier 2014, mis en recouvrement par l'administration fiscale a été intégralement payé dans l'attente de l'aboutissement de la procédure.

	2023	2022	2021	2020	2019
Résultat courant	3 442 776	3 812 785	6 296 753	6 405 514	4 378 554
Produits exceptionnels	76 755	28 294	10 595	9 313	13 339
Charges exceptionnelles	4 062	22 517	57 270	54 967	4 252
Résultat exceptionnel	72 693	5 777	- 46 675	- 45 654	9 086
Total des produits	22 933 581	22 027 730	22 319 115	20 860 706	17 302 790
Total des charges	20 670 198	19 455 453	18 311 595	16 854 505	12 915 150
Impôts et participation	1 252 086	1 246 285	2 242 558	2 353 659	2 068 210
Bénéfice ou perte	2 263 383	2 572 277	4 007 519	4 006 201	2 319 430



*Seuls nos lecteurs
et lectrices peuvent
nous acheter !*

Soutenez une presse ne vivant que du soutien de son lectorat,
sans recette publicitaire, ni subvention étatique, ni actionnaire.



Le 16 mars 2024

**Mediapart fête
ses seize ans**